

Il n'est bien sûr pas question de prétendre tout dire en ce domaine, et nous ne parlerons pas, par exemple, de l'énergie consommée, des efforts investis dans les polémiques internes – apologétique anti-catholique, apologétique anti-protestante; le présent article se propose plutôt de poser quelques repères, de saisir les moments de révision profonde, de suivre, de 1800 à 1914, l'élaboration de nouvelles formes de la pensée chrétienne, dans la confrontation.

### Définition

Le mot apologétique dérive du grec *apologia* qui signifie défense ou plaidoyer. L'adjectif *apologétique*, référence à l'œuvre de Tertullien, qualifie tout discours qui contient une apologie, surtout religieuse, et a donné naissance, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au nom féminin désignant la discipline théologique appliquée à la défense de la religion chrétienne, qui consiste à défendre la foi chrétienne devant ses contradicteurs.

Dans les faits l'apologétique est aussi ancienne que le christianisme lui-même, et d'ailleurs pas spécifiquement chrétienne, puisqu'on retrouve une apologétique dans le judaïsme et dans l'islam<sup>3</sup>. L'idée d'une apologie de la foi remonte aux origines du christianisme, déjà présente dans le Nouveau Testament, dans des textes comme la première épître de Pierre (3:15): «Sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur; soyez toujours prêts à répondre contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous: mais (faites-le) avec douceur et respect...» Toute une littérature s'est emparée du discours apologétique, un discours non réservé aux seuls ouvrages des théologiens, ouvrages d'apologétique *stricto sensu*, mais un discours qui se diffuse et se développe plus largement. Cette production est l'expression du sentiment de danger qui menace la religion, de la volonté de défendre la Foi, ce qui explique les deux facettes de l'apologétique: il s'agit certes de répondre aux objections, mais aussi de rendre compte de sa foi – une double perspective donc: vers l'extérieur, contre les attaques et les négations, vers l'intérieur, travailler à renforcer ses propres positions. Voilà pourquoi elle aura tour à tour un caractère polémique, pédagogique, démonstratif ou affirmatif. Or au XIX<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les chrétiens qui ont conscience d'être dans une situation apologétique, et de ne pouvoir lui échapper sans manquer à leur devoir. Face à l'adversité – terme qui recouvre tout à la fois les déviances hétérodoxes, les hérésies, l'incroyance – l'apologétique est le témoignage rendu par la conscience chrétienne à la vérité du christianisme, la tentative de transmettre le message chrétien à des contemporains, dans un contexte culturel précis. Le but de l'apologétique est de mettre sur le chemin de la foi.

« LA RÉFORMATION EST L'ÉVÉNEMENT MAJEUR DE CETTE ÉPOQUE » : CHATEAUBRIAND  
ET LES TROIS VÉRITÉS DE LA RÉFORME  
Author(s): Daniel Maira  
Source: *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 110e Année, No. 4, Jean Anouilh  
(OCTOBRE-DÉCEMBRE 2010), pp. 935-951  
Published by: Presses Universitaires de France  
Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/41061292>  
Accessed: 02-12-2019 01:48 UTC

## CONCLUSION

D'après Chateaubriand, la Réforme n'apporte pas de vérité religieuse, celle-ci étant le monopole incontestable du catholicisme. Elle n'apporte pas non plus de vérité politique, puisque les pays réformés répriment les libertés individuelles et que le protestantisme est un parti ambitieux qui s'allie avec les puissants pour des raisons opportunistes. Ces deux vérités sont amplement discutées et rejetées, d'autant plus que l'historiographie libérale comptait ces deux traits distinctifs parmi les deux piliers qui sont à l'origine des libertés des temps modernes soutenues par la Réforme, à savoir la libre conscience et l'esprit révolutionnaire. Chateaubriand ne pouvait pas accepter une telle lecture qui aurait mis en question l'autorité de l'église catholique et celle de la monarchie chrétienne. En revanche, la Réforme apporte une vérité philosophique, celle de la libre-pensée. Si Chateaubriand accorde à la Réforme cette contribution à l'histoire intellectuelle, c'est aussitôt pour montrer qu'elle n'a pas été poussée jusqu'au bout, et que le glissement inévitable de cette vérité philosophique ôte à la Réforme sa dernière vérité.

En effet, Chateaubriand conteste que le libre examen soit le principe constitutif de la réformation »<sup>76</sup> : d'une part, il n'apporte aucune nouveauté nécessaire puisque des réformes se mettent en place bien avant Luther (« les changements opérés depuis un siècle avant la réformation, dans les lois et dans les mœurs, amenoient de nécessité des changements dans le culte<sup>77</sup> »). D'autre part, il n'est pas non plus porteur des libertés modernes : pour ce qui est de la vérité religieuse, le libre examen, loin d'avoir accéléré la « révolution anti-chrétienne », a renforcé la ferveur religieuse dans les deux camps avec des résultats néfastes si l'on songe aux guerres de religion en France (Chateaubriand s'appuie ici sur l'autorité peu suspecte de Pierre Bayle<sup>78</sup>). Quant aux vérités philosophique et politique, il estime que le « progrès naturel de la civilisation<sup>79</sup> » aurait conduit à la sécularisation, sans passer par la réforme, qui a produit une infinité d'opinions (Chateaubriand renvoie à une autre autorité indiscutable, celle de Voltaire, qui soutenait que « ce n'est qu'après Luther que les séculiers ont dogmatisé<sup>80</sup> ») et qui a causé, de ce fait, « les fureurs de la Ligue, les massacres de l'Irlande et de l'Écosse, les tueries des paysans de l'Allemagne, les guerres civiles de la Suisse et la guerre de Trente ans »<sup>81</sup>. Tous ces malheurs ont arrêté la marche du temps et toute forme de progrès.

...